



**Extrait du registre des délibérations  
Du Conseil Municipal  
De la Commune d'EMBRUN**

**Séance du 06 Mai 2025**

Délibération n° **2025-85 R**  
Objet : **Demande de subventions**  
– **Travaux d'urgence de**  
**réparation des soufflets de**  
**l'orgue de la Cathédrale Notre**  
**Dame du Réal**

L'an deux mille vingt-cinq, le Six Mai à 18h00,  
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,  
Légalement convoqué le Vingt Quatre Avril deux mille vingt-cinq à la Salle de la Manutention,  
Sous la présidence de Madame Chantal EYMELOUD, Le  
Maire,  
Secrétaire de séance : Madame Audrey CEARD, à l'unanimité  
Nombre de membres en exercice : 29  
Nombre de membres présents : 21  
Nombre de votants : 28

**Présents :**

Madame Chantal EYMELOUD, Monsieur Marc AUDIER, Monsieur Christian PARPILLON, Madame Zoïa DEPEILLE, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Monsieur Christian COULOUMY, Madame Audrey CEARD, Madame Wiebke SILVE, Monsieur Alexandre DIDIER, Monsieur Jean Claude DOU, Monsieur Denis GRAS, Monsieur Christian GUENEAU, Monsieur Vincent ESMIEU, Monsieur Gérard MARCELLIN, Madame Nathalie BERNARD, Madame Barbara GASQUET, Madame Annick BOUSSIÈRE, Monsieur Olivier LEFRANCOIS, Monsieur Jean Louis RIFFAUD, Monsieur Pierre BRUYAT.

**Représentés :**

Madame Ouria BLANCHET donne pouvoir à Monsieur Christian COULOUMY  
Monsieur Bernard FANTI donne pouvoir Monsieur Jean Claude DOU  
Madame Jehanne MARROU donne pouvoir à Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA  
Madame Claire SARDY donne pouvoir à Monsieur Marc AUDIER  
Madame Valérie BARTHELON donne pouvoir à Madame Chantal EYMELOUD  
Monsieur Robert PELLISSIER donne pouvoir à Monsieur Jean Louis RIFFAUD  
Madame Véronique CONSTANS donne pouvoir à Monsieur Pierre BRUYAT

**Excusé :**

Monsieur Patrice RENOUF

-----

Madame le Maire indique que les 3 soufflets de l'orgue de la Cathédrale sont vieillissants et qu'une fuite en toiture a précipité l'endommagement des peaux permettant le bon fonctionnement de l'instrument.

Madame le Maire rappelle que pour s'assurer que l'orgue fonctionne parfaitement lors des concerts prévus cet été mais également lors de la cérémonie d'inauguration des travaux de la Cathédrale en juin prochain ; il est urgent d'engager des travaux de réparation.

Madame le Maire précise que ces travaux ont fait l'objet d'une validation préalable de la DRAC mais également de la part du Technicien Conseil du Ministère de la Culture monsieur Eric BROTTIER.

Madame le Maire propose à l'assemblée de déposer une demande de subventions auprès des partenaires, selon le plan de financement prévisionnel suivant :

INTITULE		MONTANT
<b>MONTANT TOTAL DE L'OPERATION</b>		<b>20 405,00 € HT</b>
REGION	30 %	6 121,50 € HT
DRAC	50 %	10 202,50 € HT
Autofinancement Commune	20 %	4 081,00 € HT
TVA (20%) à charge de la commune		4 081,00 €
<b>MONTANT TOTAL</b>		<b>24 486,00 € TTC</b>

Madame le Maire entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu les Comités consultatifs Urbanisme et Travaux du 5 mai 2025.

- **Approuve** le plan de financement ci-dessus ;
- **Autorise** Madame le Maire à déposer une demande de subventions selon les montants détaillés ci-dessus ;
- **Autorise** Madame le Maire à signer les pièces nécessaires à ces demandes, à l'engagement et au paiement des dépenses.

Fait à Embrun,

Le 07 Mai 2025  
Madame Le Maire  
Chantal EYMEOUD

